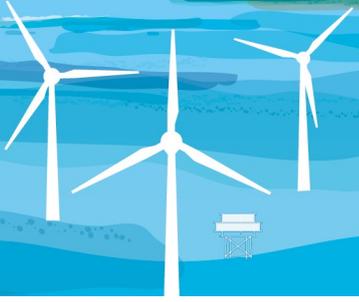


# Projet éolien en mer au large de l'île d'Oléron



## Édito

### Au cœur des études de terrain !

Pour cette édition, nous vous proposons de faire un zoom sur les études en cours menées par les maîtres d'ouvrage :

- Les études liées à l'État initial de l'environnement. Elles servent à mieux connaître l'environnement précis de la zone du projet et serviront au développeur éolien et à RTE pour l'étude d'impact du projet.
- Les études géophysiques et géotechniques. Elles permettent en particulier d'affiner la connaissance des sols, de la ressource en vent et des courants pour optimiser l'installation des éoliennes dans la zone de projet.

Nous vous proposons également un point de la communication autour du projet.

Bonne lecture !

## SOMMAIRE

Le mot des garants	P.2
État initial de l'environnement	P.3
La concertation relative au raccordement	P.4
Avancement des études techniques	P.5
La communication sur le projet	P.6
Où s'informer ?	P.6

## Le mot des garants

Depuis les mois de décembre 2022 et de janvier 2023, qui ont vu le lancement des quatre groupes de travail mis en place par le maître d'ouvrage et la réunion du conseil scientifique, a succédé une période d'apparente inactivité de la concertation. Apparente seulement, car cette période a été très active dans deux domaines. D'abord, en matière d'information des publics, plusieurs actions ont été conduites durant l'été par la maîtrise d'ouvrage, expositions, stands, à diverses occasions et en différents lieux. Nous retenons tout particulièrement le partenariat noué avec le journal Sud-Ouest pour informer le plus grand nombre. Ensuite, la détermination de l'état initial de l'environnement et le recueil des données techniques indispensables a fait l'objet du lancement de campagnes d'investigations et de mesures, comme cette lettre d'information permet de le constater.

Évidemment, ce qu'attendent les parties prenantes et les collectivités, mais aussi les publics, ce sont les résultats de ces campagnes d'études. Certaines d'entre elles nécessitent beaucoup de temps car, dans le domaine de l'environnement, déployer les études sur toutes les saisons est nécessaire.

Pour la poursuite de la concertation, l'important est, aux yeux des garants, de pouvoir informer de ces travaux au fil de l'eau non seulement les parties prenantes mais aussi les publics qui ont manifesté leur intérêt lors du débat public. Il ne faut pas les oublier, une fois la décision prise par l'État, au motif qu'il s'agit à ce stade d'activités de nature technique.

En ce sens, dans notre premier rapport rendu public par la CNDP le 10 juillet 2023, nous avons formulé des recommandations et émis plusieurs souhaits que les lecteurs pourront retrouver sur le site du projet.

Enfin, un nouveau débat public s'approche, à quelques mois seulement de la décision de l'État qui actait le projet de parc au large d'Oléron. Dès novembre, un débat public mutuel sur toutes les façades maritimes et littorales va avoir lieu, suite à une saisine conjointe des ministères de la Mer, de l'Énergie et de la Transition écologique. Il répond (*enfin* pourrait-on dire en reprenant des propos maintes fois entendus) à la demande constante des publics, des collectivités et des parties prenantes, d'une planification d'ensemble de la mer à long terme (2035, 2050), concernant à la fois l'état de l'écosystème marin et sa protection et toutes les activités qui s'y déploient. Cette planification est rendue indispensable par la contribution demandée à la mer en matière de production d'énergie renouvelable, en lieu et place de projets soumis au coup par coup. Ce débat mutualisé sur les quatre façades administrées dans le cadre des « documents stratégiques de façade » (DSF) devra permettre de déterminer à la fois des zones propices à l'installation de parcs éoliens et des zones de protection environnementale.

D'un côté la concertation continue, de l'autre ce nouveau débat en Sud-Atlantique fortement coordonné avec les débats simultanés de Manche et Mer du Nord, de Bretagne et Pays de Loire et de Méditerranée : les garants que nous sommes au titre de la concertation continue seront également impliqués dans le nouveau débat public. Entre ces deux démarches administratives concomitantes parallèles, difficile d'imaginer qu'il n'y aura pas, si l'on peut dire, de nombreux entre-croisements.



**Julie Dumont et Francis Beaucire**  
Garants de la concertation continue

## État initial de l'environnement

L'État et RTE mènent des études du milieu marin afin d'identifier les enjeux présents dans la zone retenue pour l'implantation du parc éolien ainsi que la zone du raccordement.

Lors de ces études tous les compartiments environnementaux sont étudiés:

- oiseaux marins et migrateurs, chauve-souris,
- tortues et mammifères marins,
- poissons,
- crustacés,
- fonds marins,
- bruit sous-marin,
- qualité de l'eau.

L'État et RTE ont choisi le bureau d'études SETEC pour mener à bien la définition de l'état initial de l'environnement.

La connaissance de l'environnement s'articulera autour de recherches bibliographiques et de campagnes d'observation sur site, tant sur le milieu maritime que terrestre.

Pour la zone du raccordement, les premières campagnes en mer ont débuté dès cet été pour alimenter la concertation autour du fuseau de raccordement et compléter les connaissances disponibles sur les volets sédimentaires et benthiques. Des survols en drone couplés à des prélèvements à la benne vont ainsi permettre de déterminer la présence ou l'absence d'espèces sensibles et de les éviter le cas échéant dans la définition du fuseau de moindre impact pour le raccordement.

En parallèle, des échantillonnages de sédiments seront réalisés afin de les caractériser.

Cet automne des caractérisations de zoo et phyto plancton seront effectués dans la zone du parc et celle du raccordement pour mieux connaître ce niveau trophique dans la zone de

projet. Ces caractérisations réalisées à l'aide de bouteilles ou de filets se poursuivront sur une période de 2 ans. Les campagnes sur les autres compartiments de l'environnement se mettront progressivement en place pour des durées pouvant aller jusqu'à deux ans.

Les résultats d'étude de l'état initial de l'environnement seront utilisés par le lauréat et RTE pour la réalisation de l'étude d'impact du projet.



Filet de prélèvement du plancton

### Phytoplancton :

Ensemble des organismes du plancton appartenant au règne végétal, de taille très petite ou microscopique, qui vivent en suspension dans l'eau.

Le phytoplancton est le poumon de notre planète. Grâce à la photosynthèse, il produit plus de la moitié de l'oxygène terrestre et consomme la moitié du dioxyde de carbone.

### Zooplancton :

Ensemble des animaux vivant en suspension dans l'eau.

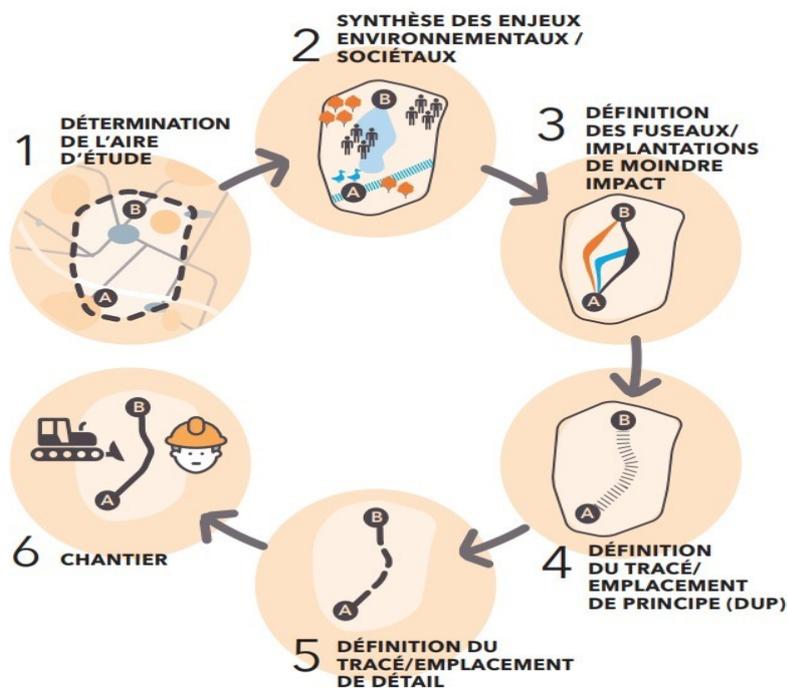
## La concertation relative au raccordement

La concertation relative au raccordement dite « Fontaine » implique l'ensemble des parties prenantes du projet (élus, associations, acteurs professionnels, gestionnaires....) afin de définir le fuseau de moindre impact pour le passage de la liaison électrique et l'emplacement de moindre impact pour l'implantation des postes électriques constituant le raccordement du parc éolien. Une réunion plénière présidée par M. le préfet de Charente-Maritime aura lieu au premier semestre 2024 pour arrêter ce fuseau.

Depuis le début de l'année, RTE a rencontré l'ensemble des acteurs du territoire concernés par le projet tels que les grands élus, les maires, les présidents d'intercommunalité,

la chambre d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres, le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, les comités des pêches et de conchyliculture, les acteurs portuaires, et les associations de défense de l'environnement, ....

Pour la partie terrestre, un prédiagnostic terrestre a été mené au printemps afin de compléter les connaissances disponibles des grands enjeux du territoire. Pour la partie maritime, des campagnes in situ des fonds marins ont débuté à l'été afin de pouvoir éviter au mieux les habitats benthiques à enjeux dans la définition du fuseau du passage du câble en mer.



Étapes de la concertation dite « Fontaine »

## Avancement des études techniques

Les études techniques se poursuivent dans la zone d'implantation du parc éolien ainsi que dans la zone du raccordement.

L'ensemble des résultats de ces campagnes d'étude en mer serviront au lauréat et à RTE pour la définition du projet du parc éolien et de son raccordement.

### ÉTUDE MÉTÉOCÉANIQUE

La campagne d'acquisition de données océanographiques, menée par Météo France, s'achève.

Pendant 2 ans (juin 2021 – juin 2023), une bouée météo positionnée au large de l'île d'Oléron a permis de poursuivre l'acquisition des données de vent, de houle et de courant nécessaires à la définition du projet.

### RÉSULTATS DES ÉTUDES DU SHOM

Au printemps et à l'automne 2022, le service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM) a procédé pour l'État et RTE à des relevés de la bathymétrie (profondeur et relief du fond de la mer) et de la sédimentologie (nature superficielle du fond de la mer) dans les zones définies par la décision ministérielle.

Les résultats de cette campagne ont été transmis au printemps 2023 et ont permis notamment d'aider à l'élaboration des protocoles des campagnes de l'état initial de l'environnement.

### ÉTUDES GÉOPHYSIQUES

Les études géophysiques sont complémentaires à celles réalisées par le Shom, elles permettent d'identifier la nature des couches géologiques profondes des fonds marins.

Ces études réalisées par Tecnoambiente, société de services et de conseils en études

sous-marines, ont eu lieu à l'automne 2022 et au printemps 2023.

### ÉTUDES GÉOTECHNIQUES

Cet été, des études géotechniques menées par les sociétés Fugro et Tecnoambiente ont permis de caractériser les sols grâce à des prélèvements cylindriques de sédiments appelés carottages.

Dans la zone d'implantation du parc éolien et du poste électrique en mer, une vingtaine de forages de 30 à 70 m de profondeur ont été réalisés.



Le Fugro Quest : bateau réalisant les études géotechniques dans la zone d'implantation du parc



Exemple de carottage

### INFORMATION AUX USAGERS DE LA MER

Afin de garantir le bon déroulement de ces campagnes en mer et de partager au mieux l'espace maritime, la localisation des bateaux est envoyée quotidiennement aux comités des pêches concernés.



# La communication sur le projet

## PARTICIPATION AU SALON SEANERGY

Organisé par Bluesign depuis 2016, Seanergy est le forum international dédié aux énergies de la mer. Organisé chaque année dans une ville française différente, l'édition 2023 s'est déroulée les 20 et 21 juin à Paris.

## FILM D'ANIMATION

Un film d'animation présentant les informations importantes sur le projet est disponible via le QRCode ci-dessous :



## EXPOSITION ITINÉRANTE

La mise en place d'une exposition itinérante sur le projet a été proposée aux maires des communes des deux îles ainsi que quelques communes du littoral. Le but de cette exposition est d'informer le grand public des avancées du projet. L'exposition sera présente à Dolus d'Oléron du 20 octobre au 5 novembre et au Château d'Oléron du 27 novembre au 8 décembre.

## CAMPAGNE EN GARE

Du 17 au 23 juillet et du 28 août au 10 septembre, la gare de La Rochelle a accueilli des affiches et vidéos d'information grand public sur le projet.

## Où s'informer ?

Le site internet [eoliennesenmer.fr](http://eoliennesenmer.fr)

Le site du projet et de la concertation post débat permet d'avoir accès à l'ensemble des informations relatives au projet.

<https://www.eoliennesenmer.fr/facades-maritimes-en-france/facade-sud-atlantique/projet-en-sud-atlantique>

### Comité de rédaction

L'équipe projet « Parcs éoliens en mer en Sud-Atlantique au large de l'île d'Oléron » : DGEC, DREAL Nouvelle-Aquitaine, DIRM Sud-Atlantique, DDTM de Charente-Maritime, préfecture maritime de l'Atlantique, RTE

**Conception** : Strat&act (2022), DGEC